

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Coronavirus : Évolution de la situation sanitaire au 5 novembre 2020.

Une nouvelle conférence téléphonique a eu lieu cet après-midi avec la Direction Générale pour faire le point sur la situation COVID dans les services Douane.

Données statistiques au 29 octobre : 171 agents malades (chiffre presque doublé par rapport au précédent recensement du 22 octobre), 520 en isolement (chiffre presque doublé également), 1984 en télétravail, 8162 agents présents dans les services. **Les chiffres d'agents malades et isolés repartent de toute évidence à la hausse, avec des chiffres comparables à ceux du printemps dernier !**

Avec 34 malades, **la DIPA** détient le triste record du plus grand nombre d'agents touchés.

Comment concilier le maintien de l'activité et la préservation de la santé des personnels ? Si la situation sanitaire actuelle est appelée à s'inscrire dans le temps, il faudra réorganiser durablement certains pans d'activité pour sauvegarder la capacité de travail de tous les collègues, sans qu'ils soient lésés.

Une circulaire a été adressée aux DI pour repreciser les conditions de **mise en œuvre du télétravail**. Quand les missions sont télétravaillables, les agents sont impérativement placés en télétravail 5 jours sur 7. Les règles d'accès au télétravail ont été uniformisées. La notion de continuité d'activité reste prédominante. Les agents en télétravail sont invités à télétravailler à proximité de leur lieu de travail usuel.

La note rappelle aussi que les moments de convivialité sont **interdits**. Certains cas de contamination peuvent être liés à cela, ainsi qu'à un relâchement sur le port du masque. Il est compliqué sur le terrain de respecter en permanence et sur le long terme les gestes-barrière, mais c'est capital.

Agents vulnérables : on attend toujours des précisions de la DGAFP. Les **cas de placement en ASA** sont plus limités que lors du premier confinement. Trois cas seulement sont identifiés : cas contact à risque, personne vulnérable, garde d'enfant ne pouvant être scolarisé. L'ASA pour baisse d'activité existe toujours en théorie, mais ce recours sera très limité, il est maintenant prévu que les agents participent un minimum à l'activité du service.

La **carte professionnelle ou commission d'emploi** font office d'attestation dérogatoire pour tout déplacement professionnel, pour tous les agents.

Oraux de concours : la DGAFP autorise à se dispenser des oraux en cas de crise sanitaire. Cela pourrait être le cas pour les oraux de CP. L'admissibilité se transformerait en admission. L'information des candidats se fera dès que les validations juridiques auront été faites.

CET : réglementairement les stagiaires ne peuvent pas ouvrir un CET. Il faut être titulaire pour cela.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎: 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

La **baisse du trafic ferroviaire** peut impacter des agents pour se rendre sur leur lieu de travail (pour la DIPA par exemple). Les DI devront faire preuve de souplesse.

Port du HK : il est compliqué de désinfecter le gilet lourd pare-balles et le HK lui-même entre deux collègues qui les portent. Une solution pourrait être d'utiliser un spray désinfectant. La DG étudie le sujet.

Port de l'arme entre le domicile et le travail : En 2015, il a été tranché que les douaniers ne seraient pas concernés. Seuls les agents de la DOD peuvent y être autorisés.

Comme lors du premier confinement, les agents ne disposant pas de solution de restauration collective dans cette période peuvent bénéficier d'une **indemnisation repas**.

Un **soutien pédagogique personnalisé** en école est proposé aux agents en cours de scolarité éprouvant des difficultés spécifiquement liées à la période (stagiaires en isolement par exemple).

Déclaration de ce jour (5 novembre 2020) au Perthus d'Emmanuel Macron sur le doublement des effectifs aux frontières : la DG est en train de travailler à sa déclinaison en Douane.

CFTC-Douanes :
Sur un autre ton.